

N° 2018-AR8

Octobre 2018

AGRESTE Centre-Val de Loire

Analyses et résultats



Bilan annuel de l'emploi agricole 2016



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

En 2016, le nombre d'unités de travail annuel (UTA) s'élève à 35 000 dans les exploitations du Centre-Val de Loire. Représentant 5 % de la main d'œuvre agricole de la métropole, leur nombre baisse de 6,5 % par rapport à 2010. Les emplois les plus nombreux dépendent d'exploitations de grandes cultures. Les chefs d'exploitation et les coexploitants restent majoritaires. L'emploi salarié agricole se développe.

Un tiers de l'emploi agricole dans des exploitations céréalières et oléoprotéagineuses

Le Centre-Val de Loire est avant tout une région de grandes cultures. Ainsi, un actif agricole sur trois travaille dans des exploitations céréalières et oléoprotéagineuses, soit trois fois plus qu'au niveau national. Les exploitations viticoles concentrent 12 % de l'emploi agricole dans notre région, contre 19 % au niveau métropolitain.

En six ans, l'emploi agricole recule de 6,5 %, tout comme en métropole. Toutes les orientations technico-économiques (OTEX) des exploitations sont concernées, à l'exception des filières maraîchère et porcine.

35 % des actifs agricoles travaillent dans des exploitations céréalières et oléoprotéagineuses en Centre-Val de Loire

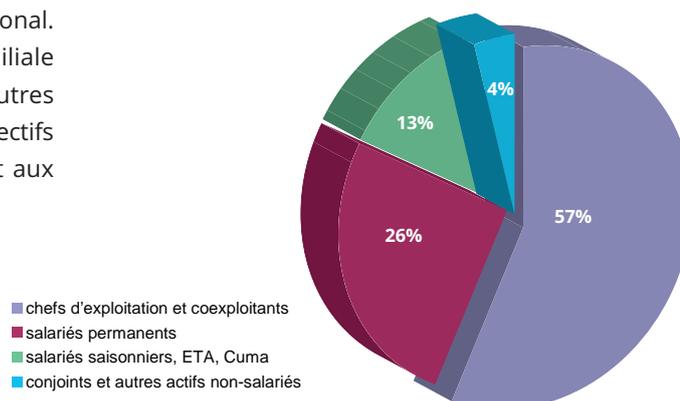
% d'UTA	2016	2016/2010
Céréales et Oléoprotéagineux	34,8	- 5,2
Polyculture, polyélevage	14,6	- 7,4
Viticulture	12,0	- 3,1
Autres grandes cultures	8,5	- 1,7
Bovins viande	5,0	- 15,7
Fleurs, horticulture diverse	5,0	- 17,8
Maraîchage	3,0	7,0
Fruits et autres cultures permanentes	3,2	- 10,5
Bovins lait	3,3	- 12,1
Ovins et caprins	3,3	- 5,0
Autres herbivores	2,7	- 7,3
Volailles	2,0	- 18,9
Porcins	1,5	27,8
Autres élevages hors sol	0,8	- 9,3
Bovins mixte	0,5	- 15,7
Total	100	- 6,5

Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

Chefs d'exploitation et coexploitants majoritaires mais de moins en moins nombreux

Les chefs d'exploitation et les coexploitants représentent plus d'un actif agricole sur deux, comme au niveau national. La diminution tendancielle de la main d'œuvre familiale (chefs d'exploitation et coexploitants, conjoints et autres membres de la famille non-salariés) se confirme : les effectifs baissent de 13 % entre 2010 et 2016. Contrairement aux non-salariés, l'emploi salarié progresse.

57 % des actifs agricoles sont chefs d'exploitation



Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

Progression de l'emploi salarié

En Centre-Val-de-Loire, 39 % de la main d'œuvre est salariée, soit 4 points de plus qu'en métropole et 5 points de plus qu'en 2010. Un actif agricole sur quatre est salarié permanent, contre un sur cinq au niveau national. Dans notre région, les salariés permanents sont deux fois plus nombreux que les occasionnels et saisonniers.

Depuis 2010, le nombre de salariés occasionnels et saisonniers augmente de 8 % contre 19 % en métropole. Ils travaillent davantage dans des exploitations de grandes cultures plutôt que dans des exploitations viticoles. Au niveau national, leur activité s'exerce en majorité dans les exploitations viticoles ou arboricoles.

35 000 actifs agricoles en Centre-Val-de-Loire

Périmètre RA	2016 (en UTA)	2016/2010 RA
Total actifs agricoles	35 303	- 6,5 %
Non salariés	21 690	- 12,7 %
chefs d'exploitation et coexploitants	20 171	- 9,5 %
conjoints et autres actifs	1 519	- 40,2 %
Salariés	13 613	5,4 %
permanents	8 984	2,2 %
saisonniers et occasionnels	3 816	7,9 %
ETA et Cuma	813	37,1 %

Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

Salariés permanents : un salaire horaire brut plus élevé dans la viticulture que dans les autres OTEX

La rémunération des salariés, que ceux-ci soient permanents ou non, est plus élevée en Centre-Val de Loire qu'au niveau national dans les principales OTEX, à l'exception des domaines horticole et viticole. Cependant, la rémunération horaire brute des salariés permanents est plus élevée dans la viticulture que dans les autres OTEX : elle a augmenté de

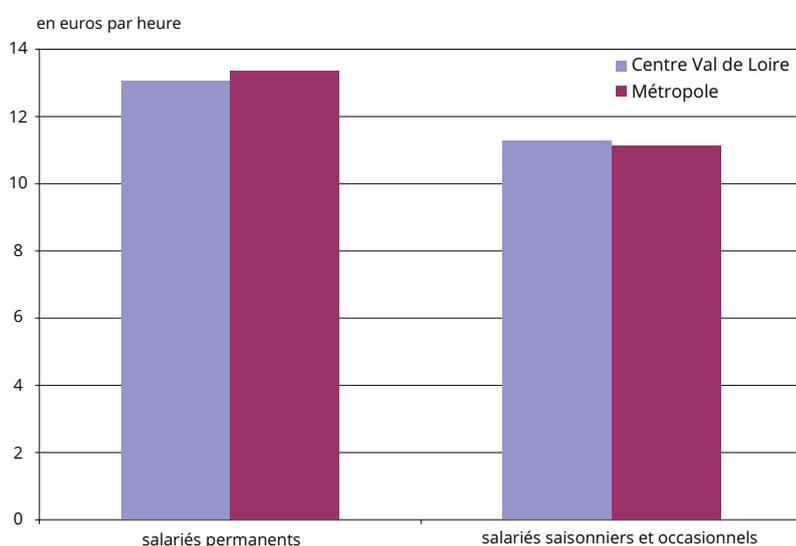
2,4 % par an entre 2010 et 2016 dans notre région. Toutes OTEX confondues, la rémunération en Centre-Val de Loire des salariés permanents est supérieure de 16 % à celle des salariés occasionnels. Le salaire des permanents se situe légèrement en-dessous de la moyenne nationale et celui des occasionnels est un peu plus élevé.

Salaire moyen horaire brut en €/h en 2016 dans les principales OTEX du Centre Val de Loire

Périmètre RA	salariés permanents	salariés saisonniers et occasionnels
Céréales et Oléoprotéagineux	12,63	11,45
Polyculture, polyélevage	12,80	11,35
Viticulture	13,80	11,24
Autres grandes cultures	13,80	11,41
Bovins viande	12,03	11,45
Fleurs, horticulture diverse	12,90	11,06

Source : MSA

Salaires horaire moyen brut par type de salariés



Source : MSA

Méthodologie et définitions

Le bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA) est construit par le Service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (SSP). Sa conception a fait l'objet d'un groupe de travail technique avec la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA), le Secrétariat Général (SG) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et la Direction Générale de la Performance Économique et environnementale des entreprises (DGPE).

Le BAEA est élaboré à partir de deux sources : les recensements agricoles (RA), d'une part, et les données annuelles de la mutualité sociale agricole (MSA), d'autre part, en vue de permettre une actualisation des données entre deux RA.

Les indicateurs par région relatifs à la main-d'œuvre agricole en 2016 sont calculés à partir des évolutions observées entre 2015 et 2016 dans les fichiers de la MSA pour les chefs d'exploitation et coexploitants non-salariés et pour les salariés agricoles permanents et non permanents. Les autres effectifs (chefs d'exploitation et coexploitants salariés, conjoints et autres membres de la famille non-salariés, les salariés des ETA et Cuma) sont calculés par prolongement de la tendance observée entre le RA 2000 et le RA 2010.

Définitions

UTA

L'unité de travail annuel (UTA) (indicateur RA) est égale au temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an. Elle est comparable à l'équivalent temps plein (ETP) utilisé par la MSA.

Salariés permanents

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année (au moins 8 mois) à temps partiel ou à temps complet ; les salariés saisonniers ou occasionnels travaillent à temps partiel ou complet mais seulement une partie de l'année.

Cuma

Coopératives d'utilisation de matériel agricole. Elles regroupent des agriculteurs qui investissent ensemble dans du matériel et s'organisent pour utiliser ces équipements sur leur exploitation.

Salaires horaires bruts

Montant des rémunérations brutes/nombre d'heures (hors les apprentis).



Pour en savoir plus

Le bilan annuel de l'emploi agricole - résultats 2016 et estimations 2017

Site Agreste - Thématiques – Structures agricoles – Emploi, population

Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique

Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cédex 1
Tél : 02.38.77.40.60 - Fax : 02.38.77.40.69
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf-centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de publication : Christine GIBRAT
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédacteur : Pascal CONNIN
Secrétaire de rédaction : Pascal CONNIN
Composition : Florence FAURE
Crédit photo : ©Pascal Xicluna/Min.Agr.Fr.,
©Cheick.saidou/MinAgri.fr,
©Xavier Remongin/Min.agri.fr

Prix : 2,50 €
ISSN : 2496-5545
Dépôt légal : à parution
Parution : octobre 2018

